Le budget communal 2014

En 2014, les taux des quatre taxes locales (habitation, foncier bâti, foncier non bâti, cotisation foncière des entreprises) sont maintenus à leur valeur de 2013. Par décision du conseil municipal du 28 avril 2014, ils correspondent donc à une pression fiscale communale inchangée. Par contre, dans le cadre de la fiscalité directe locale, ces taux sont "rebasés" chaque année par l'administration des finances.

Pour l'année 2014, le budget primitif est de: 1 292 709,58€ dont 652 607,44€ seront consacrés au fonctionnement de la commune et 640 102,14€ à ses investissements.

252 188€ de subventions accordées par la région Ile de France, le Conseil général du Val d' Oise, le Parc régional naturel du Vexin français et le ministère de la culture sont attendues en 2014. De son coté, la municipalité a accordé 24 596€, aux associations locales, à la caisse des écoles et au Centre communal d'action sociale.

Détail des subventions accordées aux associations

- Sourigriz: 5 400.00 €
- Foyer rural: 1 000.00 €
- Anciens combattants: 200.00 €
- Club du 3ème age : 750.00 €
- Dirap: 76.00 €
- Gris'lit clic: 870.00 €
- Association Sportive de l'Ecole : 200.00 €
- Grisy Code : 900.00 €
- Caisse des Ecoles: 9 700.00 €
- Centre communal d'action sociale: 5.500.00 €
- Les investissements inscrits au budget
- Parc « loisirs et sports » : fin des travaux : 104 632 €
- Rue des Maurois : 150 000€
- Panneaux de voirie : 2825€
- Alarme et télésurveillance du Parc de Grisy les Plâtres : 9528€
- Dématérialisation administrative : 2800€

Liens utiles
Les archives du budget communal